

[Texte]

The Chairman: Are there any further questions on this paragraph? Mr. McBride.

Mr. McBride: Mr. Chairman, I really have to ask for a ruling from you. Would it be possible to bootleg a question on the Canada Pension Plan under this paragraph, or would that be just stretching the rules too far?

The Chairman: I am afraid it would be stretching them a little too far. That comes later under Paragraph 281, I believe. We are dealing now with Paragraph 122.
122. *Frauds in the Old Age Security Program.*

The Chairman: This is a very short paragraph but a very, very important one.
Any questions? Mr. Crouse.

Mr. Crouse: In paragraph 122 it says "following a routine check". Mr. Chairman, what percentage of the payments was made? Was it 1 per cent, 2 per cent, or just how did you determine that there were frauds through this routine check? What procedure did you follow? Did you pick a cheque here and there, or did you take a percentage of the cheques issued?

Mr. Long: Are you addressing this to me, Mr. Crouse? This is a departmental check. It is not our check.

The Chairman: We will address it to the department, then. Mr. Crouse's question is, what sort of check do you mean when you call it a "routine check"? Dr. Willard.

Dr. Willard: Mr. Chairman, first of all, the fact that there was fraud here came to our attention first with the death of an old age pensioner, when some of the cheques were returned. We became suspicious that there was a problem related to a group of pensioners because it all related to a baptismal certificate that had been issued in a certain foreign country. We called in the RCMP and found that some baptismal certificates had been produced to get old age pension cheques for people who did not exist in some cases and to enable others to get the cheque earlier than they otherwise would. They might become 65 at age 60 by using this baptismal certificate, for example.

We were then able to go through and check names in the areas where we could see that this type of fraud was taking place, and through careful checking, because we knew exactly what we were looking for—this kind of baptismal certificate—we investigated 574 cases. We found that in 285 of these there was no irregularity. We referred 224 to the RCMP. Court action was taken in 68 cases. We found that the total overpayments had amounted to about \$1 million. We obtained about \$218,000 in refunds directly. We have collected, through retention of old age security payments, about \$276,000. The total recovered to date is just about \$500,000 with an outstanding amount of about the same. We expect that we will recover the bulk of the amount outstanding.

• 1045

[Interprétation]

Le président: Y a-t-il d'autres questions concernant ce paragraphe? Monsieur McBride.

M. McBride: Monsieur le président, j'aimerais obtenir de vous une décision. Serait-il possible d'introduire une question concernant le Régime de pensions du Canada dans ce paragraphe, ou croyez-vous que ce sera une entrave trop sérieuse au Règlement?

Le président: Je crois qu'en effet ce serait un peu exagéré. On en parle plus loin au paragraphe 281, je crois. Nous en sommes maintenant au paragraphe 122.

122. *Fraudes ayant trait au Régime de sécurité de la vieillesse*

Le président: Il s'agit d'un paragraphe très court, mais très très important.

Y a-t-il des questions? Monsieur Crouse.

M. Crouse: On dit au paragraphe 122: «à la suite d'une vérification courante». Monsieur le président, quel pourcentage des paiements a été effectué? Un p. 100, 2 p. 100 ou comment avez-vous pu définir qu'il y avait eu fraude par cette vérification courante? Quelle mesure avez-vous prise? Avez-vous relevé un chèque ici et là ou vérifié un pourcentage des chèques émis?

M. Long: Vous adressez-vous à moi, monsieur Crouse? Il s'agit d'un chèque du ministère. Il ne s'agit pas de notre chèque.

Le président: Nous posons donc la question au ministère. La question de M. Crouse est la suivante: De quelle sorte de vérification est-il question, lorsque vous parlez de «vérification courante»? Monsieur Willard.

M. Willard: Monsieur le président, nous nous sommes rendu compte qu'il y avait eu fraude à la suite de la mort d'un de nos vieux retraités alors que certains des chèques nous ont été retournés. Nous avons donc soupçonné un problème chez un groupe de retraités, car il s'agissait dans tous les cas d'un certificat de baptême émis dans un certain pays étranger. Nous avons demandé l'aide de la Gendarmerie royale et nous avons constaté que certains certificats de baptême avaient été délivrés pour obtenir des chèques de pension de vieillesse au nom de personnes qui n'existent pas dans certains cas, et pour permettre à d'autres d'obtenir des chèques plus tôt qu'ils ne l'auraient fait autrement. Ainsi, en utilisant ce certificat de baptême, on leur donnait 65 ans, alors qu'ils en avaient 60.

Nous avons donc pu vérifier les noms dans les secteurs où nous soupçonnions que ce genre de fraude existait et, par une vérification attentive, étant donné que nous savions exactement ce que nous cherchions, un certain genre de certificat de baptême, nous avons pu enquêter sur 574 cas. Nous nous sommes rendu compte que dans 285 cas, il n'y avait aucune irrégularité. Nous en avons passé 224 à la Gendarmerie et des mesures judiciaires ont été prises dans 68 cas. Nous nous sommes rendu compte que le total des paiements en trop s'élevait à environ 1 million de dollars. \$218,000 nous ont été remboursés directement. Nous avons recueilli, en retenant des allocations

de sécurité de vieillesse une somme d'environ \$276,000. Jusqu'ici on a récupéré un montant de \$500,000; les créances sont du même ordre. Nous nous attendons à récupérer la plus grosse partie de ce montant.